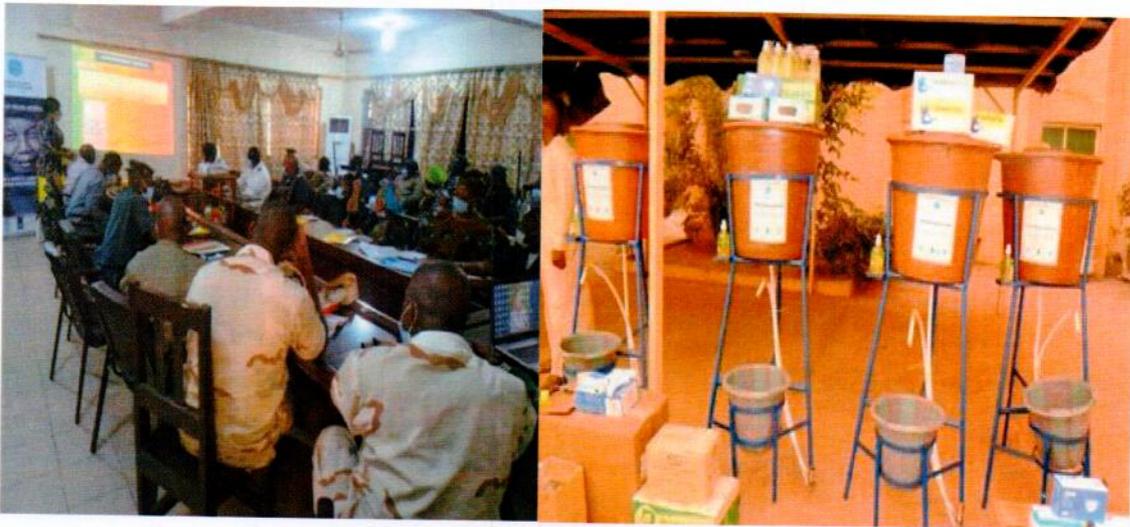




## COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE

### Projet GFP Prisons Mandela



Bamako Jeudi 28 Janvier 2021  
Bureau du PNUD au Mali



Royaume des Pays-Bas

**Liste des participants :**

- Col. Diakariaou Doumbia, *Conseiller technique et Représentant du Ministre* MJDH
- Ibrahima Tounkara, *Directeur National*, DNAPES
- M. Bazanni Dembele, *Directeur de la CPS*, MJDH
- Col. Major Abdoulaye Idrissa Maiga, *Directeur National Adjoint*, DNAPES
- Mahamane Agaly Maiga, *Commissaire/CNDH*
- Dr Djibril Coulibaly, *Commissaire-Rapporteur adjoint et Président S/C Prévention de la torture*, CNDH
- Ousmane Traoré, *Chef de division Education surveillée*, DNAPES
- Willemijn van Lelyveld, *Premier Secrétaire Etat de droit*, Ambassade des Pays-Bas au Mali
- Badou H. TRAORE, *Conseiller Gouvernance*, Ambassade des Pays-Bas au Mali
- Filippo Di CARPEGNA, *Conseiller Etat de droit*, PNUD
- Tsagao Traoré, *CTP Projet GFP Prisons Mandela*, PNUD
- Maina Bagale, *Conseiller en génie civil*, PNUD
- Fatimata Ossade Traore, *Team Leader Cluster Gouvernance*, PNUD
- Wanalher Ag Alwaly, *Coordinateur de programme LEAP*, ONUFEMMES
- Macarius Zusurekuu, *Officier des Affaires pénitentiaires*/MINUSMA
- Taibatou Thiam, *Chargée des finances*, *Projet GFP Prisons Mandela*, PNUD
- Aminata Traore, *Chargée du suivi des activités socio-économiques*
- Ouedraogo Issa, *Expert en appui aux affaires pénitentiaires*, *Projet GFP Prisons Mandela*, PNUD
- Charles Mugaruka Mupenda, *Spécialiste Etat de droit*, PNUD
- Fadimata Maiga, *Assistante du suivi des activités socio-économiques*, PNUD
- Mamadou Koné, *Correction Officer SAJP*, MINUSMA
- Dr. Eric Lele Nkoagne, *Expert international en appui à l'informatisation*
- Fousseyni Diakitè, *AAF Cluster Gouvernance*, PNUD
- Jean Michel Watchueng, *Expert des services correctionnels, en appui à l'élaboration de la politique nationale de réinsertion sociale des détenus au Projet GFP Prisons Mandela*

## **DEROULEMENT DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE**

La réunion du comité de pilotage du projet GFP Prisons Mandela a été présidée par M. Filippo Di CARPEGNA, Conseiller Etat de droit au PNUD-Mali, représentant le Représentant Résidant du PNUD et de la Cellule de Coordination des Nations Unies au Mali.

L'objectif pluriel assigné à cette réunion était de faire le point sur les activités menées lors de l'année précédente, d'analyser et valider les résultats obtenus par le Projet GFP Prisons Mandela au cours de l'année 2020, et d'approuver le Plan de Travail Annuel (PTA) avec le budget annuel du projet et de définir les orientations stratégiques pour l'année 2021.

De façon plus spécifique, l'agenda a été articulé comme suit :

- Accueil et installation et présentation des participants
- Différentes allocutions de la cérémonie d'ouverture
  - Mot du Représentant du PNUD
  - Mot de la Représentante du Royaume des Pays Bas
  - Ouverture du Copil par le représentant du Ministre de la Justice
- Présentation des réalisations de l'année 2020 et projection du Plan de Travail (PTA 2021),
- Echanges et discussions,
- Adoption des recommandations et validation du PTA 2021,
- Divers.

### **I. Ouverture de la séance**

La réunion du Comité de pilotage du Projet GFP Prisons Mandela s'est déroulée de 14h00 à 15h30 dans la grande salle de réunion du bureau du PNUD Mali et en ligne via l'application ZOOM afin de respecter les mesures barrières.

La séance a été présidée par Monsieur Filippo Di Carpegna, Conseiller Senior Etat de droit du PNUD et officiellement ouverte par le Colonel Diakariaou Doumbia, Conseiller technique et représentant le Ministère de la justice.

Au nom du Représentant résident du PNUD et de la Cellule de Coordination des Nations Unies au Mali, Monsieur Filippo Di Carpegna a souhaité la bienvenue aux participants, tout en remerciant le Gouvernement malien et l'Ambassade des Pays-Bas pour la confiance qu'ils continuent à accorder au PNUD et la MINUSMA dans l'appui au Gouvernement, notamment avec le projet GFP Prisons Mandela.

L'orateur a remercié les participants pour leur présence à cette réunion malgré leurs nombreux engagements et activités, notamment les représentants du ministère de la justice qui sont à Ségou pour la retraite de planification stratégique du ministère de la justice.

Il a rappelé aux participants que cet exercice se tient dans le cadre du 4ème COFIL du projet prisons Mandela. Il a insisté sur l'importance de ce projet et de son impact en termes d'amélioration du système pénitentiaire malien ainsi que sur son caractère conjoint.

En effet, Monsieur Filippo Di Carpegna a souligné le fait que ce projet est mis en œuvre conjointement par le PNUD et la MINUSMA avec l'appui d'ONU Femmes dans le cadre du «

Centre global de coordination des activités relatives à l'état de droit dans les contextes post-conflit et de crise » (en anglais Global Focal Point for Rule Of Law GFP). Il s'agit d'une approche décidée en septembre 2012 qui prévoit que les entités des Nations Unies présentes dans les pays qui traversent des phases de conflit ou post-conflit mutualisent leurs ressources et leurs expertises et apportent leur appui convergent, afin de maximiser les résultats pour les institutions nationales et les populations. Il a précisé que ses activités sont aussi mises en œuvre en étroite coordination avec les autres partenaires intervenant en appui au secteur pénitentiaire, notamment le CICR et l'Union Européenne à travers son programme PAJIM 2.

L'orateur a par ailleurs indiqué que le COPIL est l'organe d'orientation et de décision stratégique du projet d'où l'importance de la réunion de ce jour et que l'exercice qui va suivre va mettre en évidence les principales réalisations opérées au cours de l'année 2020 et de discuter des activités prévues pour 2021.

Il s'est félicité de de pouvoir bénéficier des commentaires et observations de toutes les parties prenantes ici réunies pour dégager une vision commune et bâtir un consensus sur les actions prioritaires à entreprendre pour assurer la réalisation des objectifs du projet d'ici sa clôture en juin 2021.

Pour terminer, il a adressé ses remerciements notamment au Ministère de la justice pour son leadership et particulièrement à la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire (DNAPES), au Directeur et à ses collaborateurs, pour leur disponibilité permanente et les excellents rapports de travail qui caractérisent toutes nos rencontres. Sans oublier la Cellule de Planification et des Statistiques (CPS) du ministère pour son engagement à assurer la coordination des actions des partenaires. A la Commission nationale des droits de l'homme pour l'excellente collaboration entamée en 2020 dans le cadre du projet.

Un hommage spécial a été rendu au Royaume des Pays Bas pour son engagement depuis plusieurs années avec les Nations Unies en faveur de la consolidation de l'Etat de droit, en les remerciant pour leur appui financier mais aussi technique et pour la flexibilité démontrée durant l'année 2020 qui a permis au projet de réaliser ses objectifs malgré les difficultés causées par la pandémie de la COVID et par les changements politiques.

Enfin, M. Filippo Di Carpegna a félicité tous les collègues de la MINUSMA, l'UNCT, du GFP Mali et du PNUD pour la collaboration très étroite qui sous-tend notre action au Mali et qui nous a permis de réaliser ensemble les résultats qui seront présentés aujourd'hui.

Prenant la parole à son tour, le représentant du Royaume des Pays-Bas, M. Badou Traore a salué le leadership du Gouvernement dans ses multiples initiatives à vocation de consolidation de l'Etat de droit en général et particulièrement la promotion et la protection des Droits de l'Homme compris les détenus.

L'orateur a salué le chemin parcouru marqué par des changements transformationnels significatifs et rappelé l'évaluation qui vient de démarrer et dont les conclusions seront appréciées à leur juste valeur au moment venu.

M. Traoré a salué les efforts mobilisés pour la tenue de ce Comité de pilotage, félicité toutes les parties prenantes pour l'excellence de leur travail collaboratif avec le PNUD. Il a adressé ensuite les remerciements du Royaume des Pays Bas à l'équipe du Projet GFP qui a largement contribué au développement des capacités, à la réalisation des infrastructures, à la promotion de la réinsertion sociale et rendu hommage aux représentants du Ministère de la justice.

Prenant la parole à son tour, le Représentant du Ministre de la justice, le Colonel Diakariaou Doumbia, a remercié le Royaume des Pays-Bas pour son appui technique et financier à l'amélioration de l'Etat de droit en général et l'appui dédié à l'amélioration des conditions de

détention en particulier. Il a ensuite étendu ses remerciements à l'équipe de projet GFP Prisons Mandela pour l'ampleur et la qualité du travail accompli. Après cela, il a remercié tous les participants pour leur disponibilité et déclaré ouverts les travaux de ce Copil.

## **II. Présentation des résultats de l'exercice 2020 et des prévisions pour 2021**

---

La présentation des réalisations et des résultats du projet au titre de l'année 2020, du rapport financier et des prévisions au titre de l'année 2021, a été faite par M. Tsagao Traoré, Coordonnateur Technique du Projet GFP Prisons Mandela.

Après avoir rappelé l'objectif général du projet qui est celui de contribuer au renforcement de l'Etat de droit au Mali, en mettant en évidence les actions mises en œuvre en 2020 et prévues en 2021 en vue tout à la fois d'améliorer de façon holistique les conditions des détenus, de renforcer la prise en compte du genre, la stratégie de communication, la situation financière et la situation des indicateurs. Au total, il a précisé que les résultats clés du projet se résument comme suit :

- Résultat 1 : Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées ;
- Résultat 2 : La performance des pénitenciers agricoles est accrue ;
- Résultat 3 : Les conditions de détention sont améliorées ;
- Résultat 4 : Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale.

### **- Sous le résultat 1, il a décliné :**

**Au titre des réalisations**, il a été noté la mise en place d'une équipe de 16 formateurs à la DNAPES dont 2 femmes pour promouvoir le développement des capacités, 458 agents dont 79 femmes sont formées, équipés, outillés et assurent efficacement les missions selon des Règles Mandela, de Bangkok et de Riyad des Nations Unies pour un meilleur respect des droits et la dignité des détenus en conformité avec les standards internationaux; Informatisation: 28 Etablissements équipés et 206 Agents formés pour mettre un terme aux cas de dépassement des délais, faire le suivi des formations, des soins médicaux, des visites familiales, de l'accès au droit et la préparation à la réinsertion sociale des détenus; Réalisation d'une étude sur la détention provisoire (Mopti et Ségou) afin de réduire la surpopulation carcérale; l'édition du guide du détenu pour promouvoir l'accès généralisé à tous leurs droits des détenus et enfin l'appui aux missions de monitoring de la CNDH illustrée par des visites inopinées dans les lieux de détention, renforcement des capacités de suivi évaluation de la DNAPES et à l'organisation de la conférence annuelle pour renforcer la cohésion du personnel.

**Au titre des prévisions**, il notre engagement consiste à poursuivre et amplifier le renforcement des capacités des personnels pénitentiaires afin de stabiliser et pérenniser au noyau dur de formateurs et de formatrices aguerris sur les modules clés du système pénitentiaire au triple titre de la formation initiale, continue et spécialisée. C'est également dans cette optique qu'il a été prévu d'assurer la formation d'une 2eme équipe de 16 formateurs dont six (6) femmes au minimum qui seront mis à contribution pour assurer à leur tour la formation de 350 agents supplémentaires. Il en sera de même pour la continuation de l'informatisation des greffes des établissements pénitentiaires, la diffusion des produits dérivés du guide du détenu (Livrets, affiches, boites à images) à vocation de sensibilisation des détenus sur leurs droits. Pour couronner le tout, il sera procédé à l'organisation d'un concours du meilleur établissement par rapport aux Règles Nelson Mandela et de Bangkok et de Riyad des Nations Unies. Dans cette même lancée, il sera procédé à la finalisation de l'étude sur les détentions provisoires y compris l'appui pluriel et protéiforme au suivi du bon fonctionnement des établissements pénitentiaires à travers des missions d'inspection

de l'ISJ, des visites CNDH, le contrôle OHCHR ainsi que l'instauration d'un système autonome de suivi évaluation de ses propres performances par la DNAPES.

**Sous le résultat 2 :**

Dépassement des résultats prévisionnels de productions agricoles	
Prévision 2020	Production 2020
192,6 tonnes	198,1 tonnes

**Autres réalisations au bénéfice des centres pénitenciers agricoles :**

- ❖ Formation des détenus et du personnel aux technique agro-pastorales;
- ❖ Dotation de tracteurs et intrants pour amplifier les quantités à produire;
- ❖ Construction magasins de stockage pour une gestion rationnelle des productions

**Au titre des prévisions :**

- ❖ Organisation d'un atelier d'évaluation et de pérennisation des acquis pluriannuels ;
- ❖ Appui technique à l'exécution des activités issues de l'atelier de janvier 2020
- ❖ Poursuite des formations des détenus et personnel /techniques agro-pastorales

**Sous le résultat 3 :**

**Au titre des réalisations :** la réalisation de 11 forages – la réhabilitation de 13 établissements pénitentiaires, soit 21 Cellules collectives, 6 Cellules femmes, 6 Cellules mineurs, 6 Dortoirs, 5 Isoloirs, 11 Blocs administratifs, 4 Postes de garde, 1 Infirmerie, 5 Bâtiments multifonctionnels, 11 Cuisines CICR, 32 Fours Bellerive, 8 Magasins de stockage, 11 Hangars Multifonctionnels, 38 Toilettes modernes internes, 36 Toilettes extérieures et cabines latrines, 13 Murs de clôture sécurisés, 4 Murs de séparation des quartiers, 4 Clôtures grillagées sécurisées, installation de 24 équipements sportifs – l'amélioration du taux d'occupation de l'espace en cellule occupé par détenus allant de 1,37 m<sup>2</sup> à 2,16m<sup>2</sup> dans les 33 EPS du projet 2020. (71,44%/75%) – la dotation de 3221 matelas au profit des détenus soit 79,60%/80% de l'ensemble des détenus, ainsi que des kits de dignité et des kits pour nourrissons à l'ensemble de femmes détenues et des nourrissons qui accompagnent leurs mères en détention dans les EEPS du Mali – la dotation en équipements de prévention du COVID-19 à 60 établissements pénitentiaires (kits lavage des mains, thermo-flashes, affiches de sensibilisation) – la célébration de la journée Mandela à travers l'assainissement général et désinfection dans 03 centres pénitentiaires – la distribution de repas communautaires à plus de 250 pensionnaires et le lancement d'une campagne d'information, de sensibilisation, de dépistage et de prévention du cancer du col de l'utérus au profit de 143 détenues de Bollé femmes et filles mineures.

**A souligner : Amélioration du taux d'occupation de l'espace en cellule occupé par détenus allant de 1,37 m<sup>2</sup> à 2,16m<sup>2</sup> dans les 33 EPS du projet 2020. (71,44%/75%)**

**Au titre des prévisions :** l'achèvement des travaux de réhabilitation et de de normalisation des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée – la poursuite des missions de suivi et contrôle des travaux de construction/réhabilitation – la réalisation des formations du personnel sur l'entretien de bâtiments et l'assainissement du milieu carcéral en conformité avec les standards en cette matière.

**Célébration de la journée Mandela**

- Assainissement général et désinfection à la MCA de Bamako, le Centre de Bollé Femmes et le Centre spécialisé de Bollé Mineurs et la MCA de Mopti (plus de 3000 détenues dont 250 en situation de vulnérabilité (femmes et mineurs);
- Distribution de repas communautaires à plus de 250 pensionnaires. Détenus femmes et mineurs ;
- Lancement d'une campagne d'information, de sensibilisation, de dépistage et de prévention du cancer du col de l'utérus au profit de 143 détenues de Bollé femmes et 30 filles mineures,

#### **Sous le résultat 4:**

##### **Au titre des réalisations :**

- Formation professionnelle de 655 détenus dont 8 femmes dans 8 établissements pénitentiaires;
- 28 microprojets validés dans les 20 établissements permettant à 756 détenus de bénéficier des formations professionnelles ;
- Formation de 94 détenus (100%) aux techniques et méthodes agro-pastorales dans les 4 pénitenciers agricoles ;
- Création de 8 nouvelles unités de formations professionnelles des détenus dans 8 EP ;
- Formation à ce jour de 1194 détenus condamnés soit 67,25% dans 18 établissements ;

##### **Au titre des prévisions du résultat 4 :**

- Evaluation du fonctionnement des activités de formations professionnelles des détenus et des COGES;
- Suivi de la commercialisation des productions d'ateliers en milieu pénitentiaire ;
- Adoption de la politique et stratégie nationale de réinsertion sociale des détenus;
- Appui à l'accompagnement post carcérale des détenus;

**Promotion du genre :** le projet a réalisé les activités ci-après : toutes les femmes incarcérées du portefeuille du projet, soit au total 246 femmes, ont reçu chacune le kit de dignité ( 1 Drap, 1 serviettes de bain, 3 paquets de serviettes hygiéniques, 1 brosse à dent, 1 pâte de dentifrice, 1 peigne, des savons, 1 Moustiquaire) - tous les nourrissons, soit au total 36 nourrissons âgés de 0 à 36 mois accompagnant leurs mères en détention ont reçu chacun le kit pour nourrissons (1 boîte de lait grand format, 1 boîte de Céréale, 1 carton de Couches pour bébé, 1 Serviette, 3 complets, 1 Drap, 1 petit matelas, 1 moustiquaire, 1 couverture) – 25 % des agents formateurs désignés par la DNAPES et formé par le projet sont de sexe féminin - 93 agents de sexe féminin formés (13%) sur les thématiques des Règles Nelson Mandela et de Bangkok et les règles des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté, le management des établissements pénitentiaire, la gestion des incidents et crises en milieu carcéral et la prise en charge psycho sociale des détenu sur les 727 agents formés au total - 34 agents de sexe féminin (17%) ont bénéficié de la formation en AGIDERM sur les 206 agents formés - tout le personnel de sexe féminin et toutes les détenues femmes ont bénéficié des kits de prévention du Covid-19 en 2020 soit environ 373 femmes (127 agents +246 détenues) - 250 femmes ont bénéficié des repas communautaires - 143 femmes ont participé à la campagne de détection du cancer du col de l'utérus et de la campagne de désinfection des cellules au cours de la JNM en 2020.

**S'agissant de la stratégie de communication,** le renforcement de la visibilité du projet s'est matérialisé par la production des dépliants, cartes, affiches ; kakemonos, la réalisation d'un film (5 minutes), des articles (site web/Facebook), la promotion des capacités des détenus à travers les panneaux et autocollants pour la visibilité des réhabilitations/équipements, et d'autres produits de visibilités du projet (Bics, bloc-notes...), etc.

En ce qui est des indicateurs résumés depuis le début, le tableau ci-après a été projeté

Tableau récapitulatif des indicateurs

Indicateurs	Base line 2017	Réalisé 2019	Performance		
			Prévu 2020	Réalisé 2020	Objectifs 2021
Nombre d'établissements pénitentiaires et de directions régionales équipés en système informatisé de gestion des détenus opérationnels	0%	NA	15	28	33
1.1 Pourcentage de cadres de l'administration pénitentiaire ayant acquis des aptitudes managériales (hommes /femmes) appliquées aux établissements pénitentiaires	0%	68,48%	75%	57,38%	98%
1.2 Pourcentage du personnel ayant une maîtrise des Règles Nelson Mandela et de Règles de Bangkok	0%	48,31%	85%	75,14%	95%
Proportion de support du guide du détenu et des affiches informatives sur les droits des détenus vulgarisés	0%	NA	60%	NA	100%
2.1 Quantité de productions céréalières /maraichères /pastorales des pénitenciers agricoles	23,08 tonnes	49,3 tonnes	150 tonnes	198 tonnes	200 tonnes
3.1 Pourcentage de détenus bénéficiant d'une literie et accédant aux activités ludiques	4.97%	72%	80%	79,60%	100%
3.2. Pourcentage de femmes détenues bénéficiant régulièrement de kits pour femmes	2%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de nourrissons bénéficiant régulièrement de kits pour nourrissons	0%	100%	100%	100%	100%
3.3. Pourcentage de détenus disposant d'un espace minimum de 2,5m2 dans la cellule	0%	36,40%	75%	71,44%	80%
4.1. Pourcentage de détenus ayant bénéficié de formations professionnelles	6.70%	22%	70%	52,82%	80%

- Pour ce qui est des détails sur la situation financière, le tableau ci-après a été projeté :

Project Output	Budget Disponible (USD)	Dépenses au 31/12/2020 (USD)	Reliquat (USD)	PTA 2021 (USD)
<u>Résultat 1</u> : Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées	1,535,988	948,716	587,272	587,272
<u>Résultat 2</u> : La performance des pénitenciers agricoles est accrue	606,618	341,586	265,032	265,032
<u>Résultat 3</u> : Les conditions de détention sont améliorées	3,966,521	3,846,789	119,732	119,732
<u>Résultat 4</u> : Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale	716,888	357,219	359,669	359,669
Gestion du Projet et assistance technique	1,531,867	1,355,087	176,780	176,780
<b>Total</b>	<b>8,357,882</b>	<b>6,849,397</b>	<b>1,508,484</b>	<b>1,508,484</b>

### III. Observations/Commentaires sur le document présenté

M. Ibrahima Tounkara, *Directeur National de la DNAPES* en prenant la parole, a salué les efforts considérables réalisés par le **Projet GFP Prisons Mandela** et qui ont contribué de façon significative à l'amélioration des conditions de détention dans le système pénitentiaire du Mali, avant de se féliciter des changements transformationnels majeurs connus par ces différentes structures placées sous son autorité. Pour illustrer ses propos de satisfaction, il a décliné les réalisations suivantes :

- ✓ Initiative exceptionnelle d'appui pour la prévention de l'épidémie du COVID 19 **avec à ce jour 0 cas d'infection ;**
- ✓ Réhabilitation de la maison d'arrêt de Kignan et Kolondiba, entre autres, avec des toilettes intégrées,
- ✓ Réalisation de 11 forages, placement des fours Bellerive, formation du personnel sur l'utilisation du logiciel AGIDERM, appui aux centres pénitenciers agricoles ;
- ✓ Appui pour l'élaboration de la politique de réinsertion sociale des détenus ;
- ✓ Appui pour l'élaboration du guide du détenu ;
- ✓ Appui pour le transfèrement de 100 détenus supplémentaires ;
- ✓ Dans ses propos, il a émis le souhait que les activités d'informatisation des greffes puissent s'étendent dans toutes les autres EPES du Mali,

#### **Sur la base de ce qui précède, demande la prorogation du Projet.**

Dr Djibril Coulibaly, *Commissaire-Rapporteur adjoint et Président de la Sous-Commission Prévention de la torture/CNDH*, dans son intervention a dit sa satisfaction quant aux réalisations faites par le projet Prisons Mandela avant de solliciter à son tour une prolongation de la durée de ce projet. Il souhaiterait que le projet puisse également prendre en compte l'amélioration des conditions de détentions dans certains autres EPES éloignées et qui n'ont pas eu à bénéficier des mêmes avancées.

Le Colonel Diakariaou Doumbia, représentant du Ministre de la justice a dit être en accord avec tout ce qui a été présenté relativement aux réalisations du projet, et a tenu à féliciter le GFP pour son dynamisme et son engagement au côté de l'Etat malien. Il a dit avoir été personnellement marqué positivement par toutes les réalisations faites par le GFP projet Prisons Mandela, avant de déclarer que cela a changé le paysage de l'administration pénitentiaire malienne, et a fait la confiance d'un avis partagé par ses collègues au sein du département ministériel. Pour clôturer son intervention, il a souhaité que le projet puisse se pencher également sur les aspects de suivi post-carcéral des détenus qui selon lui, est un élément très essentiel à la réinsertion sociale avant de demander à son tour la prorogation de la durée du Projet.

M. Bazanni Dembele, Directeur de la Cellule de Planification et des Statistiques du Ministère de la justice (CPS/MJDH), dans sa prise de parole a dit appuyer tout ce qu'ont déclaré ses prédécesseurs, avant de saluer la collaboration fructueuse établie avec le GFP Projet Prisons Mandela qu'il a d'ailleurs qualifié de source d'inspiration ; a-t-il déclaré : « *autant d'avancées en si peu de temps !* ».

Monsieur Badou Traoré, Conseiller en gouvernance au sein de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, dans sa prise de parole a félicité l'ensemble des membres de l'équipe du projet pour l'énorme travail abattu depuis le début de ce projet. Tout en saluant le dynamisme des différents acteurs

impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, il a dit avoir pris bonne note des plaidoyers qui ont été émis et a rassuré, les participants de les relayer à qui de droit.

Madame Fatim, Chef de l'Unité Gouvernance du PNUD, a, dans sa prise de parole, reconnu que ce projet fait la fierté du Mali. Elle a ajouté que c'est l'un des projets qui fait de bons résultats avec le meilleur taux de delivery au sein du bureau du PNUD -Mali. Elle a terminé ses propos par des vives félicitations à l'ensemble des acteurs impliqués.

Monsieur Filippo Di CARPEGNA, conseiller Senior Etat de droit au PNUD, dans sa prise de parole a remercié toutes les personnes intervenues pour leurs mots d'encouragements avant de féliciter à son tour, tous ceux qui ont contribué à l'obtention de ces résultats. Il a incité l'équipe projet à continuer dans la même lancée et de ne pas perdre le temps compte tenu de ce qui reste à faire au vu du temps relativement court. Il a terminé ses propos par la formulation de deux recommandations essentielles à savoir continuer le travail et l'élargir aux autres EPES et adopter le PTA 2021 soumis à ce comité à ce stade.

Après ces échanges, le Copil a adopté les recommandations présentées ci-après.

#### IV. **Recommandations du CoPil**

- Demande unanime de prolongation de la durée du projet Prisons Mandela ;
- Etendre l'informatisation du greffe dans toutes les autres EPES du Mali ;
- Prendre en compte l'amélioration des conditions de détentions dans certains autres EPES éloignées et qui n'ont pas eu à bénéficier des mêmes avancées ;
- Se pencher également sur les aspects de suivi post-carcéral des détenus ;
- Continuer le travail et l'élargir aux autres EPES.

#### V. **Décisions prises par le CoPil**

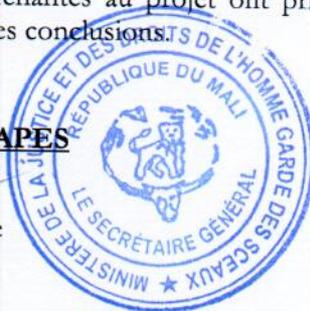
- L'approbation des résultats de l'exercice 2020 ;
- L'approbation du PTA 2021 ;
- Le plaidoyer pour la prolongation de la durée du Projet.

En apposant leur signature, les parties prenantes au projet ont pris connaissance du présent compte-rendu et en ont validé les principales conclusions.

Fait à Bamako, le 28/01/2021

#### **Pour le Ministère de la Justice et la DNAPES**

M. Sombe Théra  
Secrétaire Général du Ministère de la justice



#### **Pour le Bureau du PNUD au Mali**

M. Alfredo Teixeira  
Représentant Résident /Programme

